



LA FISCALITE DU DIRIGEANT D'ENTREPRISE : ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES

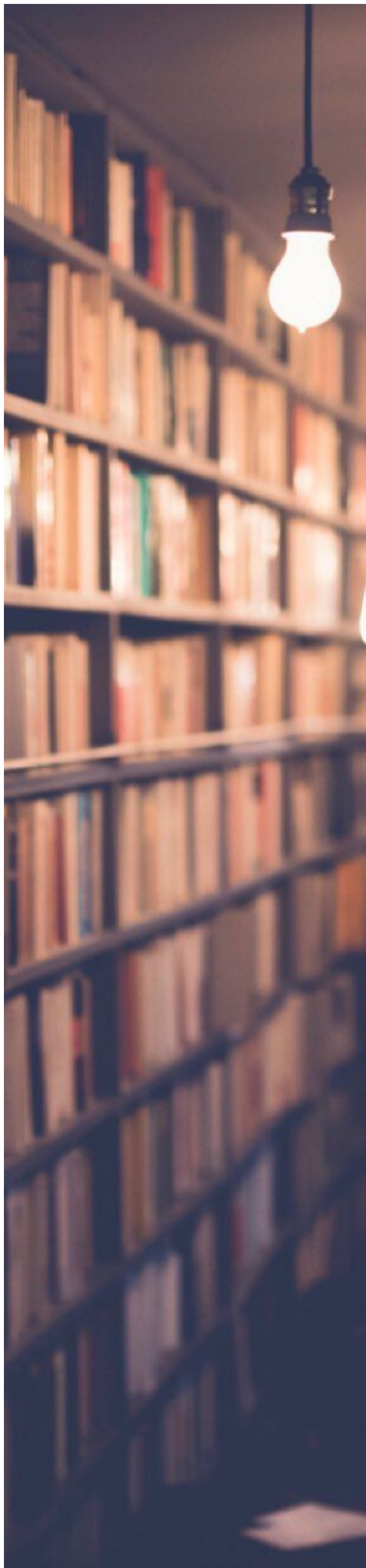
COLLOQUE ORGANISÉ PAR LES ÉTUDIANTS DU MASTER 2
DROIT FISCAL DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

VENDREDI 3 AVRIL 2020 - 14H00

COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE PARIS

SALLE D'AUDIENCE
68 RUE FRANÇOIS MIRON
75004-PARIS

PROGRAMME



14h00 **Accueil des participants**

14h15 **Allocution d'ouverture**

Patrick FRYDMAN, *Conseiller d'État, Président de la Cour administrative d'appel de Paris*

14h30 **Introduction générale**

Régis VABRES, *Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université de Bourgogne, Directeur du Master 2 Droit fiscal*

Président de séance : Martial CHADEFaux, Professeur à l'Université de Bourgogne

14h45 **La rémunération des dirigeants : état des lieux en 2020**

Laurent BENOUDIZ, *Expert-comptable et Commissaire aux comptes, BEWIZ, Président de l'Ordre des experts-comptables de la région Paris Île-de-France*

15h15 **Les opérations de réduction du capital et le régime des plus-values des particuliers**

Régis VABRES, *Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université de Bourgogne, Directeur du Master 2 Droit fiscal*

Échanges avec la salle

15h45 **Pause café**

Président de séance : Olivier LEMAIRE, Rapporteur public près la Cour administrative d'appel de Paris

16h00 **Management packages : quel risque fiscal ?**

Jérémy JEAUSSERAND, *Avocat associé, cabinet JEAUSSERAND AUDOUARD*
Discussion avec Céline GUIBÉ, *Maître des requêtes, Responsable fiscaliste du centre de documentation du Conseil d'État*

16h30 **Activité mixte et pacte Dutreil : les apports de la décision du Conseil d'État du 23 janvier 2020**

Romain VICTOR, *Maître des requêtes, Rapporteur public près l'assemblée du contentieux du Conseil d'État*

17h00 **La responsabilité pénalo-fiscale du dirigeant**

Roland POIRIER, *Avocat associé, cabinet LUSSAN*

Échanges avec la salle

17h45 **Cocktail en Salle Chaâlis**

INFORMATIONS PRATIQUES

Le jour du colloque, tous les participants devront impérativement être munis de leur carte d'identité afin d'accéder à la salle d'audience

Inscription :

Gratuite et obligatoire.
Répondre avant le vendredi 27 mars 2020 à l'adresse mail suivante :
colloque.m2droitfiscal@gmail.com

Lieu de la conférence :

Cour administrative d'appel de Paris
Salle d'audience
Hôtel de Beauvais
68, rue François Miron
75004 - Paris

Conférence éligible au titre de la formation continue des avocats.

